

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER

Communauté de communes Rhône- Vistre-Vidourle – Gallargues-le-Montueux

Vendredi 28 juin 2024

Ordre du jour

1. Revue générale des projets
2. Compte rendu du comité technique du 11 juin 2024
3. Analyse et vote de 6 projets pour avis d'opportunité

Date de convocation : 17/06/2024

Membres en exercice : 20 titulaires et 20 suppléants

Membres votants : votes exprimés 14/20

La règle du double quorum est respectée : quorum général 14/20, aucun groupe d'intérêt n'est majoritaire (6 élus publics, 3 acteurs socio-économiques et 5 citoyens).

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit juin, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue a été consulté.

PRÉSENTS

Collège des élus publics (6/8) : Pierre MARTINEZ, Laurence BARDUCA-FAUQUET, Thierry AGNEL, Olivier PENIN, Marielle NEPOTY (sans voix délibérante), François GRANIER, Francine CHALMETON ;

Collège des acteurs socio-économiques (3/7) : Christian BOURDON, Monique BOISSEREN, Vincent MALAVIELLE ;

Collège des citoyens et de la société civile (5/5) : Stephan JANNEZ, Christian MERCIER, Claude CONSTANT, Nathalie VAUCHERET, Daniel REMY, Laure EMERY (sans voix délibérante).

INVITÉS TECHNIQUES : David QUINOT, Nathalie DEMOGUE

ÉQUIPE DU GAL : Maxime CHARLIER, Aude FAYE

EXCUSÉS

Collège des élus publics : Katy GUYOT, Philippe GRAS

Collège des acteurs socio-économiques : Gérard GALET, Rémi DUMAS, Nathalie BRUEL, Virginie PONTILLO, Valérien PITARCH,

Collège des citoyens et de la société civile : Gisèle OLLIVIER, Robert LEFORT

Thierry AGNEL accueille le comité dans la salle du Conseil communautaire en soulignant qu'il s'agit d'une première et que le GAL y est bienvenu pour les prochaines séances. Maxime CHARLIER informe que la Région Occitanie en tant qu'autorité de gestion du FEADER sera en mesure d'instruire les 3 premières demandes d'aide LEADER de Vidourle Camargue en septembre via la plateforme numérique EUROPAC. Une quinzaine de projets ont déjà obtenu un vote d'opportunité favorable du comité de programmation. Pierre MARTINEZ préside le comité en rappelant l'ordre du jour.

1. Revue générale des projets

Il est présenté au comité la liste des porteurs de projet rencontrés par les animateurs du dispositif ou des projets identifiés sur le territoire qui pourraient candidater à l'aide LEADER.

Veillez trouver cette liste en pièce jointe.

2. Compte rendu du comité technique du 11 juin 2024

Cinq des six projets étudiés en comité technique ont été jugés cohérents avec la stratégie du GAL Vidourle Camargue et sont proposés en vote d'opportunité ce jour. Un projet, intitulé « la Fabrique » consiste en un chantier expérimental de formation implanté dans une résidence de tourisme Azureva au Grau-du-Roi. La candidature a été ajournée afin de permettre à l'animatrice du GAL et à un parrain de venir à la rencontre du porteur de projet et de mieux comprendre le fonctionnement et le financement de cette formation dédiée à des personnes très éloignées de l'emploi. Robert LEFORT s'est porté volontaire pour suivre le dossier en binôme avec Aude FAYE.

3. Analyse et vote pour avis d'opportunité de 6 projets

AMÉNAGEMENT DES LACS DE VERGÈZE EN BASE DE LOISIRS - Commune de Vergèze

CALENDRIER : inauguration en juin 2024

RESULTATS ATTENDUS :

- Site ouvert toute l'année et gratuit, accessible aux PMR ;
- Aménagement de 80m de plage de sable ;
- Aires de jeux et de pique-nique arborés ;
- Construction d'un bâtiment de 50m² comprenant : accueil, poste de secours, toilettes sèches, vestiaires/douches de la base nautique ;
- Aire naturelle de stationnement (parking paysagé).

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
AMO	63 799 €	État (FNADT)	20% 49 598 €
Études et travaux préalables	39 808 €	Région Occitanie	20% 49 598 €
Travaux d'aménagement	641 342 €	Département du Gard (attribué)	23% 57 286 €
Coût TOTAL	744 949 €	Autofinancement	21% 51 509 €
		Aide LEADER	16% 40 000 €
Assiette éligible LEADER : Espaces verts / Mobiliers jeux / revêtements	247 991 €	TOTAL	100% 247 991 €
		☑ Plafond public et OQDP : 40 000€ FEADER	

Remarques en séance :

Le projet est présenté par Catherine Massip-Seban, DGS à la Mairie de Vergèze. Le projet s'étant engagé dans la labélisation « Tourisme Handicap », il répond aux exigences du GAL. Marielle Nepoty constate un bon taux de financement. Cela s'explique par une assiette d'intervention LEADER inférieure au coût total de l'opération. L'autofinancement de la commune est en réalité supérieur à 21%.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10	Pour :	14
	Abstention :	0
	Contre :	0

DISPOSITIF D'ACCUEIL INNOVANT POUR LES JEUNES Mission Locale de Petite Camargue

CALENDRIER : 2ème trimestre 2024 à décembre 2025

RESULTATS ATTENDUS :

- Espace social, pièce centrale axée sur la convivialité pour être le support d'échanges entre jeunes et avec les professionnels. C'est aussi un espace ressource.
- Espace activité, il s'agit d'une salle de réunion pour des ateliers collectifs animé par les conseillers de la MLPC et des partenaires.
- Espace service au public, salle avec des outils mis à disposition pour faciliter les démarches (connexion internet, ordinateurs, visioconférence) et permettant des rendez-vous individuels ou en petits groupes.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Aménagements	21 821 €	DDETS (à confirmer)	13% 11 042 €
Ameublement	13 541 €	Aide LEADER	48% 40 000 €
Multimédia	4 775 €	Autofinancement	39% 32 605 €
Animation	43 510 €		
Coût TOTAL	83 647 €	TOTAL	100% 83 647 €

Plafond public et OQDP : 40 000€ FEADER

Remarques en séance :

Le projet est présenté par Guillaume Gollier, directeur de la Mission Locale. David Quinot s'interroge sur la possibilité d'intégrer une clause sociale dans le marché de travaux. S'agissant d'un très petit chantier, il n'a pas paru opportun d'en insérer.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10 <i>Stephan Jannez, Marielle Nepoty et Laurence Barduca-Fauquet ne prennent pas part au vote.</i>	Pour :	10
	Abstention :	1
	Contre :	0

CREATION DU TIERS-LIEU « LE VIVIER » Association le Vivier – Aubais

CALENDRIER : 2ème semestre 2024

RESULTATS ATTENDUS :

- Un lieu et des équipements mutualisés et ouverts à la réservation pour les adhérents ;
- Des services et des animations jusqu'à 65 personnes : soirée jeux avec le Foyer rural, café citoyen, conférences... ;
- L'animation d'une communauté de confiance et un accompagnement les habitants dans leurs démarches : antenne France service, Espace de Vie sociale, écrivain public, soutien scolaire, sensibilisation à l'écologie...

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		MONTANT TTC	PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
Mise aux normes, fibre, sol, peinture		12 000 €	Cofinancement à définir	16%	3 600 €
Mobiliers modulables		6 700 €	Autofinancement	20%	4 500 €
Bureautique et multimédia		3 800 €	Aide LEADER	64%	14 400 €
Coût TOTAL		22 500 €	TOTAL	100%	22 500 €

Plafond et plancher FEADER respectés

Remarques en séance :

Le projet est présenté par Dominique Bissel (Président de l'association) et Pierre Martin-Gousset (Membre du bureau). Il est précisé que le model économique du lieu repose sur des dons d'associations partenaires, sur une adhésion des membres à l'association, puis sur un tarif très modique des locations. Le comité attire l'attention sur la possible concurrence avec les services publics déjà en place comme France Service. L'association affirme travailler en complémentarité et en dialogue avec les services existants.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 9/10	Pour :	8
	Abstention :	3
	Contre :	2

Christian Mercier ne prend pas part au vote.

CRÉATION DU TIERS-LIEU « LE SANA » SPL Le Grau-du-Roi Développement

CALENDRIER : Ouverture au 1er trimestre 2025

RESULTATS ATTENDUS :

- un outil de coopération de la SPL pour fédérer les acteurs locaux, touristiques et économiques autour de la mer.
- Un projet participatif intégrant à sa gouvernance un comité consultatif (entreprises, collectivité, citoyens, tourisme, économie, écologie, ...).
- Des espaces de coworking. Une étude de besoins a permis de définir l'aménagement des presque 400m² du lieu pour répondre aux différents besoins exprimés.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
Équipement informatique		10 781 €	Cofinancement à définir	16%	9 390 €
Ameublement et équipement son & lumière		35 706 €	Aide LEADER	64%	37 559 €
Communication (site et charte graphique)		12 200 €	Autofinancement	20%	11 737 €
Coût TOTAL		58 686 €	TOTAL	100%	58 686 €

Plafond public et OQDP : 40 000€ FEADER

Remarques en séance :

Le projet est présenté par Frédéric Alcacer (Directeur du pôle Projets de la SPL) et David Goncalves (chargé de mission). Christian Bourdon interroge sur les possibilités de lien avec le centre de formation de la CMA30, sa cuisine mobile et avec les métiers de bouche des produits de la mer. Il n'y aura pas de boutique au SANA, mais des événements de promotion des métiers comme la pêche, la poissonnerie et la restauration spécialisée dans le poisson sont prévues dans le prolongement des Graulinades. Là encore, l'assiette d'intervention LEADER est bien inférieure au coût global du tiers-lieu.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 10/10	Pour :	11
	Abstention :	1
	Contre :	2

Marielle Nepoty ne prend pas part au vote et Olivier Penin vote pour la CCTC.

CREATION D'UNE AIRE CAMPING-CAR CC Pays de Sommières – Sommières

CALENDRIER : Octobre 2024 – mai 2025

RESULTATS ATTENDUS :

- Rallonger le temps de visite des camping-caristes dans une logique de « slow tourisme » et de respect du territoire ;
- Réduire l'impact négatif des camping-cars : circulation gênante, stationnement sauvage, dépotoirs et vidanges illégaux ;
- Encourager aux déplacements doux (5 minutes à pied du centre historique et accès directe en vélo à la voie verte entre Fontanès et Caveirac.

DEPENSES		MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
Aménagement et équipements		122 440 €	Département du Gard	8%	11 463 €
AMO		14 485 €	Autofinancement	62%	85 461 €
			LEADER	29%	40 000 €
Coût TOTAL*		136 925 €	TOTAL	100%	136 925 €

*Coût des travaux avec voirie et réseaux : 215 000€ HT

Remarques en séance :

Le projet est présenté par Christophe Correia, responsable du pôle Aménagement du territoire à la CCPS. Globalement l'aménagement semble onéreux. Laurence Barduca-Fauquet demande si un montage avec une maîtrise d'ouvrage privée a été étudiée. Le choix a été fait de ne pas déléguer entièrement l'opération à une entreprise afin que la collectivité puisse bénéficier des 2/3 de la recette des tickets de stationnement et ainsi rembourser l'investissement. Christian Bourdon souligne le besoin d'équiper le nord du territoire afin d'accueillir les camping caristes toujours plus nombreux.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10 <i>François Granier et Pierre Martinez ne prennent pas part au vote.</i>	Pour :	12
	Abstention :	0
	Contre :	0

OUVERTURE D'UN RESTAURANT/CAFÉ Angelo Rodriguez – Combas

CALENDRIER : ouverture en juin 2024

RESULTATS ATTENDUS :

- Réouverture du restaurant du village en proposant principalement de la restauration rapide type burger midi et soir, mais aussi des plats à l'assiette.
- Service café, dépôts de journaux et de pain (8h-14h et 17h-21h)
- Création d'un lieu de rencontre et de convivialité
- Dépôt de journaux et de pain

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
Matériel de cuisine		6 700 €	Cofinancement à définir	10 %	1 120 €
Electricité/plomberie		3 000 €	Autofinancement	50%	5 600 €
Aménagement du local		1 000 €	Aide LEADER	40%	4 480 €
Publicité		500 €			
Coût TOTAL		11 200 €	TOTAL	100%	11 200 €

Plafond et plancher FEADER respectés

Remarques en séance :

Le projet est présenté par Aude FAYE en l'absence du porteur de projet qui vient tout juste d'ouvrir son commerce. Pierre Martinez exprime qu'il s'agit là d'une initiative typiquement ciblée par la stratégie du GAL. La CMA du Gard conseille à M. Rodriguez la démarche « zéro déchet » afin de compenser l'utilisation d'emballage pour la vente à emporter.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10	Pour :	14
	Abstention :	0
	Contre :	0

Prochaines rencontres

Comité de programmation : vendredi 11 octobre à 14h, lieu à déterminer, puis le 13 décembre.

Compte-rendu rédigé le 05/07/2024 à Aimargues.

Le Président du GAL,

Pierre Martinez

